



**Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du mercredi 24 janvier 2024**

Vœu relatif à l'implantation d'un monument dans le 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que durant les XIX^e et XX^e siècles, les soldats dits « indigènes » de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales de l'Armée française ont été engagés sur la plupart des conflits majeurs auxquels notre pays a participé, tout particulièrement les deux guerres mondiales,

Considérant que ces soldats ont servi la Patrie avec honneur et bravoure,

Considérant les faits d'armes de leurs unités qui ont été soulignés par de nombreuses distinctions d'ordre militaire et qui font de leurs régiments certains des plus décorés de l'armée française,

Considérant la reconnaissance de la France qui est due à tous ceux qui ont servi et se sont distingués sous les drapeaux,

Considérant qu'aucun lieu parisien ne rend spécifiquement hommage à l'engagement de ces soldats en-dehors d'une plaque aux côtés du maréchal Juin dans le 13^{ème} arrondissement, mais dans un lieu avant tout destiné à la mémoire de ce dernier.

Sur le rapport de Monsieur Jean-Christophe MARTIN,

Sur proposition des élus du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes),

EMET LE VŒU

Qu'un monument ou une stèle soit érigé place de la Nation ou à ses abords immédiats *en l'honneur des soldats dits « indigènes » de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales de l'Armée française qui ont servi la France avec honneur et bravoure.*

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Changer Paris, du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, et M. Grégory MOREAU.

Le vœu est adopté à l'unanimité